le 30 janvier, 1969

Projet préliminaire d'une action à partir des chantiers

D'après des discussions avec des jeunes d'un milieu de prévention au sujet du travail, des loisirs et de la réinsertion sociale, il en ressort que le besoin le plus visible est celui du travail. Pour les jeunes le travail peut être le seul moyen de gagner leur vie, de se payer des loisirs par leurs propres moyens, de se valoriser, et d'affirmer leur autonomie. Il nous semble qu'en visant d'abord ce besoin immédiat du travail, on peut ensuite, à travers la communication qui en résulte, aborder d'autres problèmes dans la vie des jeunes. Le travail n'est pas une solution définitive, mais plutôt un moyen éducatif.

Ainsi, on a conçu l'idée d'une série de chantiers qui auraient les caractéristiques suivantes:

1) Les jeunes seraient payés à un tarif raisonable tout en apprenant le travail.
2) Les éducateurs travailleraient sur pied d'égalité avec les jeunes sans toucher de salaire.
3) Les chantiers feraient l'objet de travaux différents, pour que le jeune puisse trouver un métier qui lui convienne
4) Aussitôt que les jeunes seront capables de se débrouiller seuls, on doit les aider à trouver leurs places dans le cadre qui convient.
5) Le contact avec les jeunes sur le chantier permettrait une confiance mutuelle, un dialogue constructif, et une participation aux loisirs, ce qui va de soi.

A partir de cette idée nous avons fait une expérience de chantier, autorisation accordée au préalable par François Bray à titre expérimental. François Dubray a contacté M. Joseph Wojcik, artisan de maçonnerie (Voir son compte-rendu), qui a accepté d'embaucher deux jeunes sans aucune qualification. Robert Tetaz est venu se joindre au chantier avec deux jeunes acceptant ce mode de travail. C'était entendu que les animateurs travailleraient avec les jeunes, et que pour cette première expérience, le patron ne pouvait pas déclarer les jeunes à la sécurité sociale. (Voir compte-rendu du chantier.) Nous savions qu'il fallait trouver avec la Fédération une formule pour assurer les jeunes, mais nous voulions faire cette expérience dès que l'occasion se présentait pour tester l'efficacité de ce moyen d'action.

Ce premier chantier a eu lieu, et bien que les résultats ne puissent pas être entièrement concluants, on a constaté que:

- tous les jeunes sont venus tous les jours pour travailler.

- ils ont manifesté une volonté évidente de travailler, malgré que le travail soit bien souvent pénible.
- l'artisan leur a montré comment travailler et se servir des outils.
- pendant ses absenses les jeunes ont montré un esprit d'initiative.
- en travaillant ensemble, une confiance mutuelle et un dialogue se sont établis sur le chantier, qui doivent permettre plus tard aux jeunes de s'orienter dans un travail, de pratiquer des loisirs, de devenir adultes.
- actuellement, tous les jeunes demandent à continuer.

(Nous signalons que l'artisan, en dehors du chantier, s'est occupé d'inscrire deux gars dans une équipe de judo, dans lequel il est spécialiste, ceinture noire.)

Vues les possibilités démontrées d'un travail de prévention par le moyen des chantiers, nous voudrions former une équipe qui ferait le travail suivant: la recherche de chantiers; le travail sur les chantiers avec les jeunes; la recherche de places permanentes; une action sur le quartier d'implantation de l'équipe; l'animation des loisirs; les problèmes administratifs; et une action auprès des structures s'occupant des problèmes de l'emploi.

Nous sommes conscients qu'il reste plusieurs questions à étudier et à résoudre, notammement, les formules administratives et juridiques pour assurer les jeunes, pour rendre les chantiers plus rentables, et pour structurer les rapports entre l'artisan, la Fédération, et les jeunes. Mais vue cette première expérience, nous espérons pouvoir éclaircir ces questions, trouver des solutions, et continuer cette action de chantiers.

François Dubray
Robert Tetaz